

N/REF : 3/07/2026 10H57 C:263489 I:37124

V/Email reçu le Vendredi 03/07/2026 à 10H57

SELON DEVIS N° 6060038

COPRO LES JARDINS D'ALICIA

**218 CHEMIN DE L'EGAGERE
38320 BRIE ET ANGONNES**

IMMEUBLE : COPRO JARDINS ALICIA
218
38320 BRIE ET ANGONNES

St Martin-H, le 15 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 218 EGAGERE - MME FARDELLI 0673393393
CATHERINE.BOUTIAS@HOTMAIL.FR

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6060038 DU 26/06/2026
D UN MONTANT DE 423,06 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme C BOUTIAS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

MISE EN PLACE D'UN CAMION DE POMPAGE 19 T DANS LA COUR.
INSTALLATION D'UNE LIGNE DE POMPAGE DE 25 M JUSQU'A LA FOSSE SEPTIQUE.
POMPAGE COMPLET DE LA FOSSE SEPTIQUE.
NETTOYAGE INTÉRIEUR A HAUTE PRESSION.
CONTRÔLE ET NETTOYAGE DES CANALISATIONS D'ENTRÉE ET DE SORTIE A HAUTE PRESSION.
TRANSPORT ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGRÉÉ.
FOURNITURE D'UN BORDEREAU DE SUIVI DES DÉCHETS INDUSTRIELS (BSDI).

NOTRE INTERVENTION DU 10/07/2026

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 10/07/26 A 13H22
CATHERINE.BOUTIAS@HOTMAIL.FR

AH TT EMAIL ENVOYÉ LE 26/06/26 A 12H03 MME C BOUTIAS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	423,06	423,06
	TOTAL H.T.		423,06
	T.V.A. a 10,00%		42,30
	TOTAL T.T.C.En EURO		465,36

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN